

Canton de Vaud - page spéciale "Ukraine"

Obtenir le statut de protection S, s'enregistrer dans un CFA, accueillir une personne migrante, faire du bénévolat, sécurité de la population, etc.

Rendez-vous sur: www.vd.ch/ukraine

Hotline Ukraine

La hotline répondra aux questions en lien avec l'accueil des réfugiés ukrainiens.

Avant d'appeler, merci de consulter au préalable les pages consacrées à [l'accueil](#).

Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h: **tél. +41 58 715 11 07**

Services d'aide aux réfugiées et réfugiés ukrainiens

[Centres fédéraux pour requérants d'asile](#): les ressortissant·e·s d'Ukraine qui viennent d'arriver en Suisse peuvent s'adresser directement à l'un des six CFA avec tâches procédurales (voir [plan](#) et [liste](#)).

- Pour la Suisse romande : [CFA Boudry](#) - Tél: +41 58 465 03 03
- Hotline (24h/24h): +41 58 465 03 03

[Centre fédéral pour requérants d'asile](#) de Vallorbe: accueil et aide d'urgence.

[Secrétariat d'Etat aux Migrations \(SEM\)](#): assistance par courriel (ukraine@sem.admin.ch) et ligne d'assistance téléphonique au 058 465 99 11 (10h à 12h et 14h à 16h)

Le [Service de la population du canton de Vaud - SPOP](#) (avenue de Beaulieu 19): en cas de besoin d'aide (logement/ médicaments ou autres), le SPOP se charge de fournir une aide d'urgence via l'EVAM ou autres organismes. Au vu de la situation, le SPOP étend exceptionnellement ses horaires d'ouverture à l'après-midi (pour les personnes issues d'Ukraine uniquement):

- Horaires habituels (tout public): 08.30-11.30
- Horaires exceptionnels (personnes issues d'Ukraine uniquement): 13.30-16.00

Héberger des personnes réfugiées en provenance d'Ukraine

[Etablissement vaudois d'accueil des migrants \(EVAM\)](#) : les personnes intéressées peuvent adresser leur demande à l'adresse suivante : heberger-un-migrant@evam.ch.

L'EVAM prie les personnes qui s'annonceront de prendre conscience non seulement que l'hébergement s'inscrira probablement dans la durée, mais également que le traitement de leurs demandes nécessite un peu de temps et en appelle à leur compréhension.

L'EVAM a été chargé par le Conseil d'Etat de structurer les propositions d'aides émanant de la population (voir le [Communiqué du Conseil d'Etat vaudois du 7.03](#))

[OSAR – inscription en tant que famille d'accueil](#)

Employeurs - Conditions d'engagement d'une ressortissant ou d'un ressortissant en provenance d'Ukraine

[Conditions pour l'engagement](#)

Pour la population

[Les questions fréquentes de la population vaudoise sur la sécurité et la protection de la population, y compris en lien avec les abris](#)

Mettre à disposition un bien (appartement, chambre à louer, etc.)

Les personnes qui disposent d'un bien (appartement, chambres à louer, etc.) et qui souhaitent

le mettre à disposition de l'EVAM doivent s'adresser au pôle Placement de l'EVAM à l'adresse suivante : HPlacement@evam.ch

Dons et collectes de matériel

Dons:

- [Medair](#)
- [EPER](#)
- [Chaîne du Bonheur](#)
- [Croix rouge suisse](#)
- [Caritas Suisse](#)
- [Médecins Sans Frontières](#)

Collecte de matériel:

- [La caravane sans frontières](#)